



Communiqué de presse

Parc de Tréville, le 21 octobre 2019

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires crée le Club des Entrepreneurs, un dispositif novateur et sur-mesure pour booster leur développement et accélérer leur croissance !

Le jeudi 3 octobre 2019, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires inaugure la première promotion du Club des Entrepreneurs : un dispositif novateur et sur-mesure pour leur donner une chance supplémentaire de réussir.

Reconnue pour son engagement en faveur de l'entrepreneuriat et son soutien direct aux créateurs d'entreprises avec les concours « Coup de Pouce » et le « Prix « Audace », la Fondation va encore plus loin avec le Club des Entrepreneurs. Ainsi, elle met en place et anime une structure innovante qui accompagne les entrepreneurs avec deux parcours spécifiques : « Déclencheur » pour les encourager dans leur création d'entreprise, « Accélérateur » pour booster leur développement.

Un dispositif de formation novateur...

Le dispositif de formation proposé se déroule sur une période de 6 et 9 mois. Le parcours est composé de séquences de formation en présentiel et à distance avec un accès libre à des ressources spécifiques (Mooc, modules de e-learning, infothèque). Il est complété par un accompagnement individualisé qui permet de répondre aux problématiques de chaque entrepreneur et l'aider à faire grandir son entreprise. Quatre consultants experts en entrepreneuriat et en développement d'entreprise accompagnent les membres du Club tout au long du parcours. Ils animent les sessions de formation et suivent l'évolution des entrepreneurs pas à pas.

Pour construire son dispositif, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires s'est attachée aux services de spécialistes issus d'une grande école de commerce et de management, et d'experts du monde de l'entreprise. Les parcours « Déclencheur » et « Accélérateur », résolument ancrés dans les réalités de l'écosystème entrepreneurial, comprennent notamment des modules de formation dédiés à la stratégie de développement, la stratégie commerciale et marketing, le business plan et financement de la croissance, la gestion/comptabilité/fiscalité, le management ou encore le recrutement.

La Fondation elle-même est partie prenante dans la vie du Club des Entrepreneurs. Au-delà de la mise en place du financement intégral du dispositif, Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Vice-Présidente de la Fondation et marraine de la promotion 2019, est présente avec son équipe à chaque session de formation dispensée au Parc de Tréville, siège du Groupement les Mousquetaires.

... destiné aux 8 entrepreneurs de la première promotion en 2019

Après auditions des entrepreneurs et délibération du comité de sélection, 8 candidats ont été retenus. Ces 8 entrepreneurs constituent la première promotion du Club des Entrepreneurs dont ils ont tous intégré le parcours « Accélérateur ». Certains d'entre eux sont fraîchement diplômés d'un Master entrepreneuriat, et tous sont finalistes ou lauréats des concours Coup de Pouce ou Prix Audace organisés par la Fondation. Ensemble, ils forment le Club auquel ils donnent un tempérament par la mise en commun de leurs travaux, l'esprit d'entraide et l'ambition partagée.

Les membres du Club des Entrepreneurs n'ont qu'un objectif : renforcer le réseau et le dynamisme de leur entreprise.

Les 8 membres du Club des Entrepreneurs, parcours « Accélérateur », promotion 2019

1. Quentin BELLON – CHEPTEL (45)

Installation de ruches et hôtels à insectes - www.cheptel.fr

2. Sophie BENEDETTO – SO+ (19)

Prestation de services administratifs externalisés - www.soplusservices.com

3. Béatrice BOURGERY - JARDIN REVE (51)

Bureau d'étude et de conception paysagère - www.jardin-reve.fr

4. Franck DENECKER – KREASPORT (62)

Organisation, encadrement d'activités sportives - www.kreasport.com

5. Florian LANDOWSKI - CYCLE SERVICE (69)

Maintenance des cycles non motorisés - www.cycleservice.fr

6. Pauline LARIVIERE - ATELIER SEPTEMBRE (33)

Atelier de création, de scénographie, de révélation du végétal - www.atelier-septembre.fr

7. Marion ROUCHER - LA CAPITAINERIE (29)

Food truck crêpes et galettes - www.foodtruckbretagne.com

8. Romain TEILLAS – WOODINY (92)

Fabrication et vente d'accessoires de mode traditionnels - www.woodiny.fr



De gauche à droite : Florian LANDOWSKI (CYCLE SERVICE), Marion ROUCHER (LA CAPITAINERIE), Franck DENECKER (KREASPORT), Romain TEILLAS (WOODINY), Marie-Thérèse LE ROCH (Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires), Maryvonne LE ROCH-NOCERA (Vice-Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et marraine de la promotion 2019), Quentin BELLON (CHEPTEL), Pauline LARIVIERE (ATELIER SEPTEMBRE), Sophie BENEDETTO (SO+), Béatrice BOURGERY (JARDIN REVE)

Les fondamentaux du Club des Entrepreneurs

Au sein du Club des Entrepreneurs, les relations sont franches, directes et respectueuses. Chaque membre participe pleinement à la vie du Club qui s'appuie sur quatre valeurs fondamentales :

- L'empathie : ouverture aux autres,
- La confiance mutuelle : esprit d'équipe et de solidarité,
- L'implication et l'humilité : la volonté de réussir, de partager et d'aller au bout de ses engagements,
- Le respect des autres dans la diversité des expériences et les différences culturelles de chacun.

Un comité de sélection constitué d'entrepreneurs

Le comité de sélection de la première promotion, présidé par Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Vice-Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et marraine de la première promotion est composé de :

- Maryvonne Le ROCH-NOCERA, Vice-Présidente de la Fondation et Adhérente Les Mousquetaires
- Nathalie MOOCK, Déléguée Générale de la Fondation et pilote des Concours Coup de Pouce et Prix Audace
- Béatrice AMBLARD, Adhérente Les Mousquetaires
- Annabelle JAULIN, Avocat à la cour (BFA Avocats)
- Pascal MAIRE, Fondateur BULLE D'AIR et Administrateur de la Fondation
- Laure MANTOUX, Fondatrice AU LARGE RH
- Michelle KAMAR, Fondatrice de SOURCE RP

« Avec le Club des Entrepreneurs, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires étoffe ses initiatives en direction des créateurs d'entreprises et renforce son ambition d'être « la Fondation du soutien aux entrepreneurs ». Nous voulons permettre à ceux qui ont envie d'entreprendre d'aller plus loin par la formation, les échanges et la mise en place d'un réseau de confiance, leur donnant ainsi une chance supplémentaire de réussir », explique Maryvonne LE ROCH-NOCERA.

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Créée en 1998 à l'initiative du Groupement Les Mousquetaires, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'envie d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses. Chaque année, avec ses concours « Coup de Pouce » et « Prix Audace », la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires challenge une centaine de porteurs de projets et accélère la réussite des lauréats avec une dotation globale de 300.000 euros.

Pour plus de renseignements : www.fondationleroch-lesmousquetaires.org

Contact Presse : SOURCE RP

Sophie Cartier-Bresson – 01 53 53 36 97
sophie@source-rp.com

Charlotte Rabilloud - 01 53 53 36 86
charlotte@source-rp.com

ZOOM SUR LES MEMBRES DU CLUB DES ENTREPRENEURS

Quentin BELLON – CHEPTEL (45)

Installation de ruches
et hôtels à insectes

www.cheptel.fr



Créée en 2017 par Quentin BELLON, CHEPTEL est née sous la forme d'un projet d'étude pour la sauvegarde de la biodiversité et de l'apiculture via l'installation de ruches en entreprise. C'est en 2018 que l'entreprise prend son envol sous la forme d'une SARL en partie grâce au 2^{ème} Prix du concours Coup de Pouce organisé en partenariat avec l'EDHEC.

CHEPTEL s'engage dans la transition écologique et énergétique avec dynamisme en proposant l'installation de ruches en entreprise, ou le parrainage si les conditions géographiques de l'entreprise ne permettent pas un accueil respectueux des super héroïnes écologiques. Passionné de projets sociaux et environnementaux, Quentin BELLON est convaincu par l'économie circulaire et que les actions locales feront avancer les choses.

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Aujourd'hui ma société est en pleine croissance, et tout s'accélère. J'ai toujours aimé recevoir des conseils, des critiques, des propositions quand je créais le projet. J'ai connu la Fondation à travers le Concours « Coup de Pouce » auquel j'ai participé lorsque j'étais étudiant à l'EDHEC. Je suis convaincu que la qualité de l'accompagnement sera comme de l'or pour ma société et moi-même. Je suis le nez dans le guidon absolument tout le temps, j'ai besoin de rencontrer, discuter et apprendre pour continuer à aller plus loin. J'espère que dans 10 ans, je pourrai accompagner de jeunes entreprises comme le Club des Entrepreneurs aura pu le faire avec moi ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent nécessaires dans l'aventure entrepreneuriale ?

« La persévérance et la ténacité avant tout, l'optimisme, la curiosité et bien entendu un peu de folie ! La passion est aussi très importante ».



Sophie BENEDETTO – SO+ (19)

Prestation de services administratifs externalisés

www.soplusservices.com



SO+ est une entreprise spécialisée dans la prestation de services commerciaux et administratifs qui propose d'externaliser des tâches administratives et commerciales : classement, archivage, préparation de pièces comptables pour les experts comptables, prospection, relance et suivi de facturation, représentation sur des salons spécialisés, accompagnement dans la réalisation de plaquettes commerciales.

Sophie BENEDETTO a découvert le Club des Entrepreneurs lors de sa participation à la finale au Prix Audace 2017.

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« J'ai créé une auto-entreprise il y a 5 ans avec mon projet de prestations de services administratifs et commerciaux aux entreprises, comme cela fonctionnait bien j'ai décidé en août 2017 de créer une SAS pour aller plus loin dans le développement. Aujourd'hui, je suis à un tournant et je sais que j'ai besoin d'être accompagnée pour aller plus loin dans mon projet. Je sais qu'il me manque un soutien extérieur, une ouverture pour progresser. Je sens que c'est le bon moment pour moi d'obtenir des avis et des conseils d'experts. Aujourd'hui, je travaille seule et je ne peux pas prendre la distance suffisante pour faire des choix stratégiques. Intégrer le parcours de formation que propose la Fondation Le Roch–Les Mousquetaires serait pour moi une véritable opportunité ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« Pour entreprendre il faut une idée, beaucoup d'énergie, le soutien de son entourage, une grande capacité d'adaptation, de l'humilité, et être capable de se remettre en question perpétuellement. Se lancer c'est se transformer en "couteau suisse" parce qu'il est évident qu'être un entrepreneur demande d'avoir des compétences dans différents domaines : son cœur de métier, mais aussi en gestion, comptabilité, ressources humaines, droit... Organisation, flexibilité, réactivité, souplesse, confiance et polyvalence sont les valeurs phares qui me semblent indispensables ».



Béatrice BOURGERY - JARDIN REVE (51)

Bureau d'étude et de conception paysagère

www.jardin-reve.fr



JARDIN REVE est un bureau d'étude en ligne spécialisé en éco-paysage. Il réalise les études paysagères et la conception de plans d'aménagement pour terrasse, massif, jardin ou parc, de 1m² à plusieurs hectares pour le compte de particuliers, d'entreprises et de collectivités locales.

C'est grâce à l'obtention du **Prix Audace en 2018** que Béatrice BOURGERY a pris davantage confiance et accéléré le développement de ses activités.

Démarche inédite au sein de la profession, Béatrice BOURGERY est la seule éco-paysagiste conseil en ligne qui propose aux particuliers et aux entreprises des plans d'aménagement de jardins avec une dimension écologique directement intégrée. Créé il y a 9 ans, son bureau d'études d'éco-paysagiste conseil, réalise des études paysagères à distance pour le compte d'une clientèle située en France métropolitaine, outre-mer et à l'étranger - auprès de clients francophones.

Agronome écologue de formation, son expérience professionnelle au sein d'IBM durant une dizaine d'années lui a permis de monter en autonomie son site Internet et de développer sa clientèle en ligne. Sa fibre écologique, à l'origine de son initiative, l'a poussée à se lancer à son propre compte dès le début du régime de l'auto-entrepreneuriat.

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Besoin de savoir comment potentiellement faire grandir mon entreprise et la gérer »

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« Les compétences indispensables pour se lancer est la motivation, l'apprentissage permanent et le respect du client par un grand professionnalisme ».



Franck DENECKER – KREASPORT (62)

Organisation, encadrement
d'activités sportives

www.kreasport.com



Concept innovant, KREASPORT est une **agence événementielle sportive**. Elle intervient dans l'organisation, l'encadrement, la création et le coaching de toutes activités ludiques et sportives effectuées à titre individuelle ou collectives.

KREASPORT souhaite faciliter l'accès à l'enseignement et à l'encadrement d'activités ludiques et sportives en mettant à disposition des éducateurs sportifs diplômés et expérimentés dont l'objectif est de développer l'accès au sport dans une démarche de sport santé et bien-être.

Franck DENECKER a démarré comme auto-entrepreneur en 2017. Le **Prix Audace** qu'il a remporté en 2018 l'a conforté dans l'idée que le secteur dans lequel il souhaitait se lancer avait du potentiel. Six mois après le concours, il a créé son entreprise.

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Continuer à grandir, être accompagné de personnes expérimentées dans le domaine de la création d'entreprise et surtout me donner l'occasion de développer mon réseau professionnel ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« La persévérance, la confiance en soi, l'envie permanente de relever des défis et la passion pour son métier ».



**Florian LANDOWSKI - CYCLE SERVICE
(69)**

**Maintenance des cycles non
motorisés**

www.cycleservice.fr



Ayant toujours été passionné de vélo, de mécanique et de nature, Florian LANDOWSKI crée en 2013, son auto-entreprise CYCLE SERVICE, **spécialisée dans la réparation de tous types de vélos, la vente de pièces détachées, accessoires et produits de nutrition pour les sportifs**. Il propose également une offre de formation à la mécanique et à l'entretien de cycles dans le cadre de la première Park Tool School.

Pour Florian LANDOWSKI, la pratique du vélo est étroitement liée au respect et à l'exploration de la nature, ainsi qu'à sa préservation. C'est pourquoi CYCLE SERVICE utilise que des modes de transport doux (vélos cargo notamment) et fait attention à la gestion des déchets et aux produits d'entretien utilisés. Avec le label Répar'Acteurs, CYCLE SERVICE s'engage à toujours proposer la réparation quand elle est possible avant de changer une pièce, à avoir une gestion exemplaire des déchets et à conseiller pour minimiser l'impact sur l'environnement.

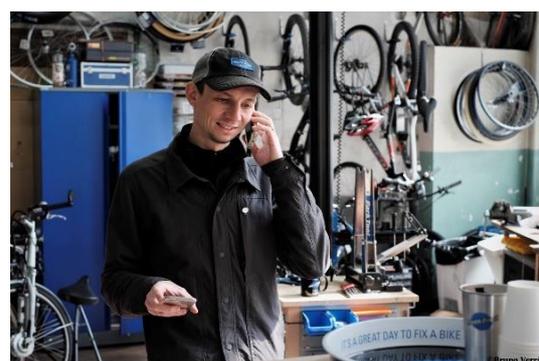
Lauréat du Prix Audace en 2016, son succès au Concours a largement participé au développement de la notoriété de sa structure.

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Je souhaite mieux structurer mon projet et bénéficier d'un accompagnement dans celui-ci ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« La passion de son métier, être organisé, savoir communiquer, être travailleur et un minimum visionnaire ».



**Pauline LARIVIERE - ATELIER
SEPTEMBRE (33)**

**Atelier de création, de scénographie,
de révélation du végétal**

www.atelier-septembre.fr



ATELIER SEPTEMBRE est un atelier de création, de scénographie, de révélation du végétal.

Pauline LARIVIERE s'est lancée dans l'aventure et a créé Atelier Septembre en 2015 après sa formation de Paysagiste Concepteur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux, et diverses expériences en agences de paysage.

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Finaliste du Prix Audace en 2017, je candidate aujourd'hui pour avoir l'avis d'expert et donner un nouveau souffle dans le développement de mon activité. *Travaillant seule il est difficile de prendre du recul et d'avoir un avis différent de ce que l'on fait au quotidien. Être accompagnée me permettra d'acquérir de l'expérience mais aussi d'apprendre aux côtés de personnes compétentes, de rencontrer des entrepreneurs, d'échanger sur nos visions et d'enrichir nos réflexions. Dans les études que j'ai pu mener je n'ai jamais appris à gérer une entreprise cela serait un vrai plus pour moi de connaître et d'acquérir des pratiques dans ce milieu que je réalise aujourd'hui de manière autodidacte et sans doute de façon bancale* ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« Un entrepreneur est un passionné, un aventurier, un créatif, un débrouillard, qui a le sens du partage et de l'écoute, sociable et ouvert d'esprit avec une soif d'apprendre quotidienne et déterminé à réussir. Pour cela il doit être organisé, méticuleux et tolérant face à l'échec, mais aussi savoir prendre les bonnes décisions, déléguer quand cela dépasse ses compétences ».



Marion ROUCHER - LA CAPITAINERIE (29)

Food truck crêpes et galettes

www.foodtruckbretagne.com



Marion ROUCHER a fondé LA CAPITAINERIE en 2015 à Brest. En 2016, elle remporte le Prix Audace qui récompense les autoentrepreneurs les plus prometteurs.

Son food-truck se déplace partout en Bretagne pour faire découvrir ses meilleures recettes de crêpes et galettes. En 2019, La Capitainerie lance ses Ice Pops, des glaces 100 % naturelles, sans additifs, ni conservateur.

Spécialisée dans l'événementiel, La Capitainerie sillonne les mariages, les festivals et les événements de la Bretagne en faisant découvrir et redécouvrir ses crêpes.

« La Capitainerie est un lieu où l'on découvre ou redécouvre les authentiques crêpes et galettes de froment et de blé noir, dans un esprit de street food, convivial, innovant et décalé » explique Marion ROUCHER, fondatrice de LA CAPITAINERIE.

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« J'arrive à un tournant de mon entreprise, je suis très satisfaite et fière de ce que j'ai pu entreprendre jusqu'à présent. J'aimerais aller plus loin dans l'entrepreneuriat en déléguant un peu plus et pourquoi pas franchiser mon entreprise. Mais pour cela, j'ai besoin d'être accompagnée ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« Pour moi, il ne faut pas de compétences en particulier. Il faut savoir se remettre en question en permanence mais aussi se faire confiance pour avancer. Travailler beaucoup et être bien entourée. Il faut être tenace et ne jamais baisser les bras ».



Romain TEILLAIS – WOODINY (92)

Fabrication et vente d'accessoires de mode traditionnels

www.woodiny.fr



WOODINY revisite les accessoires du vestiaire masculin et féminin - nœuds papillons, boutons de manchette, bretelles cravates, bracelets, bandeaux - avec une touche de modernité à travers des tissus raffinés et une matière inattendue : le liège.

Fondateur de l'auto-entreprise WOODINY, Romain TEILLAIS, a remporté le **Prix Audace en 2018**

Quelles raisons vous ont motivé à candidater au Club des Entrepreneurs ?

« Je dépose ma candidature au Club des Entrepreneurs car j'aimerais pouvoir bénéficier de l'expertise et du regard extérieur de professionnels reconnus dans le domaine de l'entrepreneuriat, pour accompagner le développement de WOODINY. Je me pose beaucoup de questions sur la stratégie et les leviers opérationnels pour développer mon entreprise : sont-ils les bons ? Comment faire parfois ? Pouvoir bénéficier des conseils d'expert en la matière me permettra d'avancer plus sereinement dans le développement de mon projet. Je suis sûr que pouvoir rencontrer et échanger avec d'autres porteurs de projet et des facilitateurs de business contribuera à cet objectif également ».

Quelles sont les compétences et les valeurs qui vous paraissent importantes dans l'aventure entrepreneuriale ?

« **L'audace** : l'aventure entrepreneuriale c'est pour moi faire preuve d'audace. Ne pas prendre un état des choses comme acquis ou définitivement figé. Il s'agit d'oser quelque chose quitte à se tromper et à recommencer.

La curiosité : entreprendre, c'est aussi s'interroger sur l'état actuel des choses et se demander si une pratique, un secteur, une habitude ne pouvaient pas évoluer, changer. Il s'agit de garder l'esprit ouvert, de s'intéresser à d'autres mondes que le sien et de cultiver cet instinct de défrichage par la lecture, l'écoute, le voyage... toutes ces manières de nous transporter et de questionner nos certitudes.

L'humilité et l'écoute : l'aventure entrepreneuriale doit être collective. Il ne s'agit pas de croire que l'on possède la vérité révélée. Une conviction et de l'audace personnelles sont certes nécessaires mais il convient d'être à l'écoute et attentifs aux conseils, suggestions, goûts, attentes et besoins qu'il s'agisse de proches, d'experts et/ou de clients ».





Contact Presse : SOURCE RP

Sophie Cartier-Bresson – 01 53 53 36 97
sophie@source-rp.com

Charlotte Rabilloud - 01 53 53 36 86
charlotte@source-rp.com